



SPF Economie, PME, Classes
Moyennes & Energie
Office de la Propriété intellectuelle

(11) 2014C005 (13) I2

(47) 28/01/2021

(12) CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE PROTECTION

(21) Numéro de dépôt : 2014C/005

(22) Date de dépôt : 29/01/2014

(73) Titulaire(s) :

Elanco US Inc.

Greenfield, IN 46140
États-Unis

(68) Numéro de publication du brevet de base : 1435786

(54) Titre : PREPARATIONS PESTICIDES

(92) Autorisation de mise sur le marché en Belgique : EU/2/13/155 , en date du 19/09/2013 pour le produit TRIFEXIS - SPINOSAD/MILLBEMYCINE OXIME

(93) Première autorisation de mise sur le marché dans la Communauté (le cas échéant) : , en date du

(94) Durée du certificat : 1826 jours, allant du 17/09/2021 au 17/09/2026, sous réserve du paiement des taxes annuelles et du respect des autres conditions réglementaires.

(95) Nom du produit : TRIFEXIS - SPINOSAD/MILLBEMYCINE OXIME

**CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE
PROTECTION POUR LES MEDICAMENTS**

SPF Economie, PME, Classes
Moyennes & Energie

Office de la Propriété intellectuelle

Numéro : 2014C/005

Date de délivrance : 28/01/2021

Le Ministre de l'Economie,

Vu le Règlement (CE) n°469/2009 du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments ;

Vu la loi du 29 juillet 1994 sur le certificat complémentaire de protection pour les médicaments, l'article 1er, § 2, pour les demandes de certificats introduites avant le 22 septembre 2014 ;

Vu le Code de droit économique, les articles XI.92, XI.93, XI.96 et XI.97, pour les demandes de certificats introduites à partir du 22 septembre 2014 ;

Vu l'arrêté royal du 5 janvier 1993 relatif à la demande et à la délivrance de certificats complémentaires de protection pour les médicaments, l'article 4, § 1er, pour les demandes de certificats introduites avant le 22 septembre 2014 ;

Vu l'arrêté royal du 4 septembre 2014 relatif à la mise en œuvre des dispositions relatives aux certificats complémentaires de protection de la loi du 19 avril 2014 portant insertion du livre XI, « Propriété intellectuelle » dans le Code de droit économique et portant insertion des dispositions propres au livre XI dans les livres I, XV et XVII du même Code, pour les demandes de certificats introduites à partir du 22 septembre 2014 ;

Vu la demande de certificat complémentaire de protection reçue par l'Office de la Propriété Intellectuelle en date du 29/01/2014 ;

Arrête :

Article unique. - Il est délivré à

Elanco US Inc.

2500 Innovation Way

Greenfield, IN 46140

États-Unis

représenté par

KIHN Pierre

Route d'Arlon 234 P.O. Box 48

8001 STRASSEN

un certificat complémentaire de protection pour les médicaments pour : TRIFEXIS - SPINOSAD/MILLBEMYCINE OXIME.

pour une durée de 1826 jours, allant du 17/09/2021, terme légal du brevet de base, au 17/09/2026, sous réserve du paiement des taxes annuelles et du respect des autres conditions réglementaires.

Brevet de base numéro : 1435786

Titre : PREPARATIONS PESTICIDES

Autorisation de mise sur le marché en Belgique : EU/2/13/155 en date du 19/09/2013

Première autorisation de mise sur le marché dans la Communauté (le cas échéant) : , en date du

Bruxelles, le 28/01/2021,

Par délégation spéciale :

Vincent JADOT

Attaché